

En quoi consiste la double pronominalisation ?

La **double pronominalisation** consiste à remplacer deux mots (ou groupes de mots) dans une phrase par deux pronoms.

Exemple :

- C'est Ludovic qui a mon caméscope. Je **le lui** ai prêté.

La phrase « je le lui ai prêté » présente une double pronominalisation car elle contient le pronom « le » et le pronom « lui ».

Où se placent les doubles pronoms dans une phrase ?

Les doubles pronoms se placent toujours avant le verbe (ou avant l'auxiliaire s'il s'agit d'un temps composé) et suivent l'ordre suivant dans une phrase :

ME, TE, NOUS, VOUS + LE, LA, LES, L'	● Mes affaires, tu <b>me les</b> rends !
LE, LA, LES + LUI, LEUR	● Le cadeau ? Nous <b>le lui</b> avons donné hier.
M', T', LUI, L', NOUS, VOUS, LEUR, LES + EN	● Mon secret, tu <b>lui en</b> a vraiment parlé ?
M', T', L', NOUS, VOUS, LES + Y	● Ton rendez-vous ? Je n'oublie pas de <b>t'y</b> faire penser !

Cas particuliers :

On place les doubles pronoms avant le 2<sup>ème</sup> verbe dans le cas d'un verbe conjugué + un verbe à l'infinitif.

J'**irai le lui** dire.

A l'impératif affirmatif, les doubles pronoms se placent après le verbe.